



COMMUNIQUÉ DE LA MUNICIPALITÉ N° 9/2013-2014

du 12 avril au 6 juin 2014

Renens, le 6 juin 2014

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux,

Nous avons le plaisir de vous communiquer les principales décisions et activités de la Municipalité durant la période considérée, en annexe au dépôt de préavis, réponses aux questions, interpellations, motions ou postulats.

1. Sous la loupe

Information sur la gestion des déchets auprès des gérances et des concierges des immeubles sis à Renens

Suite à l'introduction de la taxe au sac le 1^{er} juillet 2013, les résultats globaux de tri des déchets se sont nettement améliorés : diminution de moitié des ordures ménagères, augmentation de 70% de la collecte des déchets organiques, 30% de plus pour la collecte du papier/carton et augmentation des passages dans les déchèteries fixes et mobiles. En résumé, la Ville de Renens est passée d'un taux de recyclage de 40% à plus de 60%.

Ces résultats globaux, positifs, ne doivent pas occulter les observations faites dans certains quartiers de la ville :

- le papier/carton et les déchets organiques sont souillés par des ordures non conformes,
- le doublement des quantités dans les poubelles publiques de la Ville,
- les déchets abandonnés dans les espaces publics, tels que les emballages en plastique, les sacs d'ordures non conformes ou du mobilier usagé,
- une partie de la population est peu sensible aux informations communales écrites dans le domaine de la gestion des déchets.

Afin de trouver une solution aux problèmes décrits ci-dessus, la Municipalité a prévu d'inviter les gérants et concierges des immeubles de Renens à une séance d'information, en septembre prochain, séance qui sera suivie d'un repas, le tout organisé à la Salle de spectacles.

Ce type d'événement permettra de transmettre directement les informations sur le thème des déchets, en privilégiant le contact direct et les discussions. Suite à cette première séance et selon le succès rencontré, l'expérience pourra être reconduite annuellement.

Une promotion du "**Cours de communication interculturelle pour concierges d'immeubles**" donné aux concierges en 2015 sera également faite à cette occasion.

Création du réfectoire scolaire au Nord des voies

Le nouvel article 63a de la Constitution vaudoise, "Ecole à journée continue", fixe les responsabilités des communes en matière d'accueil préscolaire et parascolaire, pour les enfants de 0 à 12 ans. Les parents sont en droit d'attendre des communes une solution d'accueil parascolaire pour leur-s enfant-s, s'ils en font la demande.

Dans ce contexte, un courrier a été adressé aux parents des 1450 élèves des établissements primaires de Florissant, du 24-Janvier, de Verdeaux Est et Ouest, des Biondes et des Pépinières en novembre 2013 sous forme de sondage afin de déterminer les éventuels besoins d'accueil des élèves durant la pause de midi à proximité des établissements primaires de Renens.

Après analyse, les résultats montrent à l'évidence qu'un réfectoire au Nord des voies répond à un besoin : 802 réponses ont été reçues, faisant état d'un besoin d'accueil durant la pause de midi pour 109 enfants (693 ayant déjà une solution). Ce besoin avait également été relevé par les Directions d'établissements primaires. En conséquence, la Municipalité a prévu l'ouverture d'un nouveau réfectoire à la salle de paroisse du Temple dès la rentrée scolaire d'août 2014.

Le réfectoire sera ouvert les lundis, mardis, jeudis et vendredis à midi, pour 35 places réfectoire (avec repas chauds, livrés par AFIRO) et 10 places espace-repas (pique-nique), avec un encadrement assuré par 2 personnes (0.45 EPT).

L'investissement pour le démarrage fin août est de Fr. 10'000.-- (achat mobilier et matériel, vitrification du parquet) et les coûts supplémentaires pour 2014 sont de Fr. 16'290.--. Ces montants sont dans les compétences financières de la Municipalité, mais induisent des frais pérennes pour les années suivantes (estimés pour l'année à Fr. 42'380.--), raison pour laquelle la Commission des finances a été informée et a donné son accord de principe, la question du dépôt d'un préavis a posteriori restant ouverte.

Inauguration d'une nouvelle structure: UniverCité

Le lancement du projet d'UniverCité a eu lieu le 26 mai dernier, en présence du Président du Gouvernement Vaudois, M. Pierre-Yves Maillard, de différentes personnalités scientifiques, académiques et des milieux du design. Mme Marianne Huguenin, Syndique et une importante délégation renanaise étaient associées à cette inauguration, marquant ainsi le fort soutien de la Ville de Renens à ce projet.

UniverCité consiste en la mise sur pied d'un "Open Lab" (laboratoire ouvert) sur 1000 m² au deuxième étage du bâtiment des IRL dans le quartier du Closel. Ce lieu, qui se positionne à l'interface du design et des sciences de la vie, sera ouvert à toutes les personnes, jeunes ou moins jeunes, qui souhaitent développer une idée et la partager avec une communauté, à l'instar de ce qui se fait dans les technologies Open Source.

Initié par l'Association Inartis qui a été notamment mandatée en début d'année pour s'occuper de la coordination des Ateliers de la Ville de Renens, UniverCité pourra accueillir ses premiers occupants cet été. Les 120 m³ d'équipement de laboratoire seront installés dans les semaines à venir.

Le démarrage de ce concept très novateur a été possible grâce à l'accord de l'actuel et du futur propriétaire - Swissprinters AG et Cacib SA - qui ont accepté de mettre à disposition gratuitement des locaux jusqu'à la fin 2015.

2. Autres décisions prises et dossiers suivis par la Municipalité

La Municipalité a décidé :

- De prendre acte du rapport du jury pour l'agrandissement du CTC et de mandater le Bureau Architrans pour la suite des études qui aboutiront au dépôt d'un préavis. Suite au renforcement du personnel au CTC ces dernières années et au vu du peu d'espace restant, la Municipalité avait décidé en juin 2013 de lancer un mandat d'étude parallèle sur l'agrandissement du bâtiment.
- d'accepter d'entrer au Conseil d'administration de la **Société Coopérative d'Habitation de la Savonnerie (SCHS)**, nouvellement créée, et d'y nommer M. le Municipal Jean-Pierre Rouyet en tant que délégué. Dans le cadre du préavis N° 96-2010 - *Place du Marché - Subventionnement communal de neuf appartements et financement complémentaire pour six appartements protégés, propriété de Coop Immobilier*, il était annoncé la signature d'une convention entre l'association Avril et la Ville de Renens pour préciser les modalités et le cadre du financement des appartements concernés. Par la suite, l'association Avril s'est tournée vers la société Patrimob, plus compétente en matière de gestion d'appartements protégés. Dans le but de transmettre la gestion des logements à ce partenaire, les membres de l'association Avril ont démissionné afin de créer la SCHS, qui reprend l'entier des engagements financiers et juridiques de l'association Avril, sous l'égide de Patrimob;
- de signer l'engagement entre la Municipalité et le Canton de Vaud pour la gestion des accès et l'utilisation des prestations en ligne à disposition sur le **Portail des communes** (outil permettant d'offrir aux usagers, via un compte unique et sécurisé, un moyen moderne, simple et performant pour utiliser des prestations cantonales en ligne);
- de signer la convention, convenue sans indemnités avec les TL, relative à l'implantation et à la gestion des équipements nécessaires à l'exploitation de la paire d'**arrêts de bus** "Renens-Piscine" à l'avenue du Censuy;
- de signer le contrat relatif à la fourniture de **chaleur à distance** avec la société CADOUEST SA, concernant le raccordement au réseau des bâtiments situés sur le site scolaire du Censuy;
- de mandater la société Techniques Qualité Environnement (TQE), pour accompagner la Ville de Renens jusqu'à la prochaine échéance du **label "Cité de l'énergie"** en 2017;
- d'octroyer le permis de construire pour la démolition de six bâtiments, la construction d'un immeuble de **86 logements**, d'une **surface socio-éducative** et d'un parking souterrain de 129 places à l'avenue de Saugiaz 1-3-5 / rue de l'Avenir 20-22-24, conformément aux plans déposés à l'enquête publique et les plans complémentaires;
- d'autoriser la mise en conformité de la citerne du **pavillon des Corbettes**, des deux citernes enterrées du **CTC** contenant le carburant utilisé pour les véhicules du Service Environnement-Maintenance, ainsi que le remplacement de la colonne à essence;
- de finaliser les aménagements des rues du centre-ville au niveau du **mobilier urbain** en définissant les emplacements définitifs et en faisant l'acquisition de mobilier complémentaire;
- de fixer **la taxe forfaitaire de base de la gestion des déchets** à Fr. 85.-- TTC pour l'année 2014. L'année passée, cette taxe forfaitaire de base avait été estimée à Fr. 90.-- TTC (Fr. 45.-- pour le second semestre) sur la base d'estimations de la quantité de

déchets récoltés. Mais vu les résultats excellents du tri des déchets, elle peut être légèrement diminuée cette année déjà.

- de procéder dès le mois de février 2015 à la **désaffectation partielle du cimetière** pour les tombes 1975-1985, considérant que la durée d'utilisation de 30 ans sera atteinte au début 2015; et de procéder à une information au public 6 mois à l'avance par les procédures habituelles (pilier public, FAO, lettre personnelle si la succession est connue, etc.);
- d'autoriser la démolition et la reconstruction du mur de soutènement du **chalet Joli-Bois**, à Ondallaz-sur-Blonay, comprenant la pose d'un garde-corps.

La Municipalité a pris acte :

- de la **résiliation de la convention** pour des prestations informatiques avec le SDIS Chamberonne pour le 31 décembre 2014, les prestations d'hébergement des données n'étant plus nécessaires;
- de l'organisation par les membres de la CISE de la **Fête des Voisins**, le 23 mai 2014, aux Corbettes, en collaboration avec des habitants. Cette fête a également eu lieu dans différents quartiers de la Ville de Renens;
- qu'une **fête de quartier** a été organisée le 21 mai dernier par le Secteur Jeunesse du Service Culture-Jeunesse-Sport, en collaboration avec le Centre technique communal, dans le parc public situé devant les immeubles de la **rue du Lac 25**. Il s'agit-là d'une démarche initiale en vue d'une meilleure implication des habitants pour la vie de ce quartier. Par ailleurs, les installations destinées aux enfants seront réparées, dans l'attente d'un réaménagement du parc public prévu au plan des investissements;
- du bilan de **l'ouverture des salles de sport** des Collèges du 24-Janvier et du Léman, représentant plus d'une centaine d'heures d'ouverture entre novembre 2013 et mars 2014 et un total de plus de mille deux-cents passages de jeunes âgés entre 10 et 25 ans. Depuis 2007, cette action est une activité importante du Service Culture-Jeunesse-Sport en faveur des jeunes, leur permettant aussi de canaliser leur énergie dans le sport. Il faut relever qu'il n'y a eu pour ainsi dire aucun problème d'ordre éducatif ou au niveau du matériel, les jeunes sont conscients et respectueux de ce qui leur est proposé;
- du bilan de la 3^{ème} édition du "**Cours de communication interculturelle pour concierges d'immeubles**" organisé par le Secteur intégration du Service Sécurité sociale. Cette année, en plus des thèmes comme la gestion des conflits et l'identité multiculturelle, la problématique du tri des déchets dans les immeubles a été abordée par le responsable environnemental renanais. Vu les excellents retours des 9 participants, ce cours sera reconduit en 2015. Les modalités de communication seront revus pour diffuser plus largement l'information;
- de la rédaction d'un document présentant les différentes offres en matière de **cours de français** à Renens. Ce document sera diffusé auprès des différents services de l'administration renanaise, ainsi que des partenaires du Secteur intégration, du Réseau de cohésion sociale et de la CISE;
- de l'accord de collaboration entre la **Plateforme Jeunesse de l'Ouest lausannois** et les Municipalités de Bussigny, Chavannes-près-Renens, Crissier, Ecublens, Prilly, Renens, Villars-Ste-Croix et Saint-Sulpice, qui entrera en vigueur le 1er juillet 2014. Se réunissant plusieurs fois par année, ce groupe a pour mission d'échanger, de coordonner et de construire une vision commune de la politique de la jeunesse dans le district;

- des comptes de la **Paroisse catholique romaine de Renens et environs**, présentant un excédent de charges pour l'année 2013 d'un montant de Fr. 257'914.40. Le montant à la charge de la Ville de Renens est de Fr. 98'882.85 (budget : Fr. 106'800.--);
- Que la **6^{ème} édition de "Bike to work"** dans l'administration communale voit la participation de 9 équipes. Ce sont ainsi 35 participants, issus de tous les services (parmi lesquels une équipe de la Municipalité), qui ont pris l'engagement de se rendre au travail en cycliste (ou en piéton) au moins pour la moitié de leurs déplacements professionnels. Pour la première fois, 4 vélos électriques ont été mis gracieusement à disposition, mesure prise grâce au plan de mobilité de l'administration communale et qui vise à favoriser l'usage du vélo dans les déplacements professionnels.

La Municipalité informe :

- que la nouvelle formule du site www.renens.ch **est en ligne**. Clair, thématique, coloré, il fournira sans conteste toutes les informations souhaitées. Bonne visite !

LA MUNICIPALITÉ